

# Les nouvelles de février 2021

**« Ce qui vient au monde pour ne rien troubler  
ne mérite ni égards ni patience ».**

René Char, *Fureur et Mystère* (1948)

---

**« Le secret d'une autorité, quelle qu'elle soit, tient à la rigueur inflexible  
avec laquelle elle persuade les gens qu'ils sont coupables »**

Raoul Vaneigem, *Le livre des plaisirs*

cité dans <https://www.internetactu.net/2010/05/21/lettre-ouverte-a-ceux-qui-nont-rien-a-cacher/>

---

**« S'ils n'ont pas commis ce crime, ils pouvaient le commettre »**

Le juge Thayer : justifiant la condamnation à mort de Sacco et Vanzetti pour leurs opinions en 1927 aux Etats-Unis,  
cité dans *May La réfractaire. Mes 81 ans d'anarchisme* (Éditions Los solidarios).

Sur le nouveau et dangereux fichage des opinions politiques en France en 2021,  
voir les articles de *France Inter* et *Le Monde* au point 14 de cette lettre

---

Le Président de la Commission Nationale des Droits de L'Homme en octobre 2020 dans *Le Monde*:  
**« Le choix a été fait d'une concentration du pouvoir entre les mains de l'exécutif. En temps de  
paix, la République n'a jamais connu une telle restriction des libertés. [...] Nous nous sommes  
donc auto-saisis et avons conclu que StopCovid est attentatoire aux droits de l'homme. [...] L'état d'urgence distille une forme de poison démocratique, dangereux pour ceux qui le  
reçoivent comme pour ceux qui le donnent. Il laisse des traces.  
On n'en sort jamais comme on y est entré »**

J.-M. Burguburu, in *Le Monde*, 25-26/10/20, cité dans « *Nos idées aussi sont contagieuses* »,  
Pièces et Main d'Oeuvre <http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?article1456>

---

Un parallèle historique entre la politique sécuritaire actuelle  
et l'autoritarisme militaire des années 30' quant aux dégâts démocratiques ?  
**« Il n'est pas une nuit qui vienne sans que le jour n'emporte dans le soleil couchant une liberté  
abattue au cours de l'après-midi par l'un de vos chasseurs, de sorte que, lorsque vous  
afficherez l'ordre de mobilisation, les hommes qui partiront laisseront, derrière eux, le  
cimetière de leur espérance et le corps déjà froid de la démocratie »**

Henri Jeanson, cité dans *May La réfractaire. Mes 81 ans d'anarchisme* (Éditions Los solidarios)

**« En prenant une consommation moyenne d'environ quatre heures et demie par jour chez les enfants et adolescents, et ce pendant une durée d'environ seize années, « chacun de nos enfants consacre, en moyenne, aux écrans récréatifs l'équivalent de trente années scolaires, seize ans d'emploi salarié à temps plein, 37 540 épisodes de Dr House ou plusieurs milliers de romans lus », a calculé Michel Desmurget, qui dirige, au CNRS, une équipe de recherche sur la plasticité cérébrale. (...)**

« Enfants confinés : les écrans sèment les troubles » - 23 février 2021, *Le Monde*  
[https://www.lemonde.fr/sciences/article/2021/02/23/enfants-confinés-les-écrans-sèment-les-troubles\\_6070916\\_1650684.html](https://www.lemonde.fr/sciences/article/2021/02/23/enfants-confinés-les-écrans-sèment-les-troubles_6070916_1650684.html)

---

En 2011 la Résolution 1815 de l'Assemblée Parlementaire  
du Conseil de l'Europe recommande aux États membres :

**« 8.1.4 de porter une attention particulière aux personnes « électrosensibles » atteintes du syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques et de prendre des mesures spéciales pour les protéger, en créant par exemple des « zones blanches » non couvertes par les réseaux sans fil. »**

APCE : « Le danger potentiel des champs électromagnétiques et leur effet sur l'environnement », 27 mai 2011  
<http://assembly.coe.int/nw/xml/xref/xref-xml2html-fr.asp?fileid=17994>

## Au sommaire :

1. Tous évalués : sous le joug des étoiles — "Les Pieds sur Terre", *France Culture*
2. « Décodeurs ou La fabrique de la Vérité par nos Juges médiatiques à l'heure du tout-numérique », par le *Cercle Nantais pour une social-écologie* (CNPSE)

## Ondes et santé

3. GRENOBLE - Victoire d'une électrohypersensible (9/02/2021)
4. Autre victoire: une locataire électrosensible fondée à s'opposer au compteur d'eau « intelligent », selon la Cour d'Appel de Paris — *Le Monde*
5. Ondes électriques et éoliennes de Nozay : un rapport préconise l'arrêt momentané du parc — *Médiapart*
6. Les portables pourraient jouer un rôle dans la mortalité des insectes, selon une étude — *Le Figaro*
7. Phonegate : le facteur de sécurité de 50 pour les DAS locaux n'a jamais existé !
8. Académie Nationale des Sciences des Etats-Unis : « les rayonnements micro-ondes pulsées ont probablement causé les lésions cérébrales chez les diplomates américains »

## Luttes contre les antennes-relais

9. Un village normand déclare la guerre au milliardaire américain Elon Musk. — *Le Parisien* et *Ouest-France*
10. Près de Vitré : ces riverains disent non à l'antenne relais
11. Locronan. Une collecte de fonds contre l'antenne relais — *Ouest-France*
12. L'Europe lance la 6 G — *France Culture* (chronique de 3 minutes)
13. Le vrai coût énergétique du numérique. — *Pour la Science*

## Techno-libéralisme numérique

14. Le Gouvernement généralise la surveillance des opinions politiques, syndicales, et orientations sexuelles. Gend Notes et nouveaux Décrets — *Le Monde* et *France Inter*
15. A propos du livre « Affaires privées. Aux sources du capitalisme de surveillance » [Note de lecture] — *Lundi matin*
16. Participer à l'Initiative Citoyenne Européenne contre la biométrie (vidéosurveillance automatisée, reconnaissance faciale...) — *La Quadrature du Net*
17. Covid-19. Le Danemark veut mettre en place un pass « Covid » pour voyager ou aller au resto
18. Vanessa Codaccioni : « L'incitation à la dénonciation est devenue banale, y compris en temps de paix ». — *L'Humanité*
19. « Nous entrons dans un isolement où nous confondons la connexion avec le lien » — *Reporterre*
20. Eric Sadin : "Nos psychés sont marquées par des désillusions successives" — *France culture*

## Écran et Cie

21. Pourquoi la visioconférence met-elle notre cerveau K.-O. (et comment riposter) — *France Info*
22. « Le travail numérisé entraîne un mode de vie aliénant et anti-écologique » — *Reporterre*
23. L'ANSES dénonce les effets des écrans sur la santé physique des adolescents. — *Libération*

## Linky et Cie

24. Pas de Linky, pas d'électricité » : Enedis met-il ses clients sous pression ? — *Rue89*
25. Electricité : la FNCCR, inquiète des travaux « d'Hercule ». Enedis privatisée, les tarifs augmentent.

# 1. Tous évalués : sous le joug des étoiles

19/02/2021, FRANCE CULTURE "Les Pieds sur Terre" par Sonia Kronlund

Des chauffeurs VTC aux médecins en passant par les livreurs et les restaurants, tous sont désormais notés, et voient leur activité commentée sur différentes plateformes. Enquête sur ces systèmes qui marquent les professions bien plus qu'on ne le croit.

(...)

Comme ébahie, Anaëlle commence à enquêter sur l'enfer des notes. Un enfer qui concerne de plus en plus de professions, comme happées par ce nouvel indice du culte de la performance, de la pression de la compétitivité. Si son médecin ne souhaite pas s'appesantir sur le sujet, Anaëlle interroge Dr. Jérôme Marty, qui est bien concerné par la violence de certains avis :

(...)

Si les bonnes notes enorgueillissent, les mauvaises rabaissent. Elles exposent même les principaux concernés à des risques. Chauffeur et responsable du syndicat des VTC, Sayah Baaroun juge ce système pervers et policier :

On va dire que les plateformes font des attaques aléatoires tous les trimestres. Elles font une sorte de ratissage au niveau des notes et menacent un peu le type : "si vous n'augmentez pas vos notes, on va vous dégligner, on va vous déconnecter". Fut un temps, elles vous envoyaient beaucoup de menaces, régulièrement, par rapport à votre note. Fut un temps, aussi — mais je pense qu'elles ont arrêté ça — , où elles vous proposaient un centre de formation dans le 95 pour vous réapprendre votre métier.

Quand les mauvaises notes affluent, les chauffeurs ou livreurs sont bannis.

C'est l'algorithme qui décide. On appelle parfois cela le « shadow ban », comme sur TikTok ou Instagram : on disparaît. Dans le cas des chauffeurs-livreurs, c'est le bannissement pur et dur, la radiation.

(...)

La précarité et la pression obligent à « quémander à chaque livraison » : les livreurs se parent parfois de courtoisie, gentillesse, intercessions et politesses en tout genre comme pour éviter le coup dur. Cette pression touche aussi, à une moindre mesure, les clients : passagers et passagères Uber, locataires sur Air B'n'B, acheteurs et acheteuses, vendeurs vendeuses sur Vinted, tout le monde est potentiellement noté ou amené à noter.

(...)

Conséquences qui peuvent être dramatiques, comme l'explique Anaëlle dans son parcours : avoir de bonnes notes peut donner des primes, de mauvaises un licenciement, ne pas en avoir peut même constituer un malus.

Des solutions existent pour contrecarrer ces notes : acheter (illégalement) de faux avis, pour racheter une réputation injustement sapée et déguiser une autre réalité, ou se moquer de l'inanité du système. C'est l'option qu'a choisi un journaliste anglais de Vice en 2017. Il crée un faux restaurant sur Trip Advisor, en demandant à ses amis de commenter et mettre le maximum d'étoiles. Rapidement, il devient l'un des restaurateurs les mieux côtés. La suite de son aventure n'est pas sans rebondissements...

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/tous-etoiles-sous-le-joug-des-etoiles>

## 2. Décodeurs ou La fabrique de la Vérité par nos Juges médiatiques à l'heure du tout-numérique — CNPSE

01/12/2020, CERCLE NANTAIS POUR UNE SOCIAL-ÉCOLOGIE

Le soutien quasi-inconditionnel aux nouvelles industries numériques, au projet de la « smart city » depuis la promotion régaliennne de la « start-up nation », la volonté d'en atténuer systématiquement l'impact sanitaire, comme d'en négliger l'impact économique, éducatif, sociétal, est une orientation clairement idéologique dans la ligne éditoriale de la plupart des médias.

(...)

Comment ne pas voir que le monde du numérique fonctionne sur le mode d'une pensée magico-religieuse, allant jusqu'à un fanatisme ennemi du doute, qui nous parle de « dématérialisation », de cloud ou nuage mystique, et nous assure de l'innocuité des ondes : immaculée conception et souffle du Saint-Esprit.

Alors il lui faut ses grands prêtres et ses petits prêcheurs, tout aussi fanatiques.

La mise en place d'un Tribunal de la Vérité permanent à travers les Décodeurs et autres Checknews, est très instructive. Plus de zones intermédiaires ou d'entre-deux énonciatif sur cette question – plus que la Vérité en fonctionnement digital "Vrai"/ "Faux", 1. 0, catégorique, et comme si un biais idéologique n'existait plus. Une vérité cristalline de Jugement divin : voici le Vrai/voilà le Faux. Ces détecteurs quasi-machiniques de Vérité ne voient pas qu'intervient aussi dans leur quête de vérité un mode de "cherry picking" (cherry picking : technique consistant à sélectionner uniquement les éléments d'un ensemble pour aller dans le sens de sa thèse, à mettre en avant des faits ou données qui donnent du crédit à son opinion en passant sous silence tous les cas qui la contredisent. )... pourtant dénoncé par eux dans leur analyse des « fake news ». Les énormités énoncées sur tel ou tel réseau social qu'ils repèrent (comme si leurs lecteurs avertis ne savaient pas les détecter), n'empêchent pas leurs évitements informatifs, leurs biais de jugement, une non-information sur des sujets essentiels. Comment le citoyen lambda peut-il alors s'y retrouver quand les médias "traditionnels" de référence, ou "mainstream", ont des partis-pris idéologiques si marqués s'agissant des nouvelles technologies numériques envisagées comme libératrices de l'humain ?

(...)

Il serait intéressant de recenser les évitements de ces médias concernant le monde du numérique. En voici quelques exemples :

-l'origine du capteur Linky, ruineux pour le contribuable, alors qu'il y avait des solutions plus simples et beaucoup moins onéreuses, relève d'un conflit d'intérêts et d'une forme de tromperie, dans une optique européenne de privatisation d'un bien commun. Sous prétexte d'intégrer les énergies renouvelables, ce capteur vise à accumuler un maximum de données et nous prépare à la taxe sur la voiture électrique, et donc à davantage de nucléaire en l'état des choses, en plus d'être un capteur intrusif et évolutif de surveillance des foyers qui nous prépare au monde merveilleux des objets connectés. Scoop pour personne si peu que l'on veuille prendre la peine d'investiguer un peu ;

— ce capteur, que l'on veut imposer à tous, est fragile, daté, peu fiable et souffre de défauts de conception technique. Qui cherche à le savoir ?

— la loi Abeille a été progressivement détricotée sans alarme médiatique ;

— nous n'avons eu aucun écho du DAS trafiqué de téléphones mobiles révélé par le Dr Arazi en France puis par le Chicago Tribune, objet d'une plainte de la Justice californienne contre Apple, Motorola et Samsung, peut-être parce que ce n'était pour eux pas aussi grave que la tromperie des logiciels de voitures ;

(...)

— s’interrogent-ils pour savoir si l’engouement sans réserve pour la 5G, 6G..., les objets connectés, les fameux véhicules autonomes, les smart cities et le Great smart world idyllique partout sur la Terre et dans l’espace, ne relèverait pas d’une technolâtrie béate, pour ne pas dire infantile ;

— enfin, que dire de l’absence de réaction des médias quand un fou furieux, afin de déployer la 5G et le très haut débit de la téléphonie mobile, est en train d’assassiner le ciel, suscitant le plus vif émoi de 2000 astronomes, d’astrophysiciens et météorologues ? Pas de Unes de protestation, d’appel international pour qu’on l’arrête, l’emprisonne ou l’enferme au plus vite en HP. Car ce ne sont pas MM. Thierry Breton et Charles Michel qui le feront pour l’Europe, au contraire.

Les historiens et sociologues nous expliqueront peut-être un jour pourquoi des médias d’une tradition issue de la gauche politique comme d’une écologie dite de gauche en sont à ce point devenus ce que leurs fondateurs auraient appelé des Appareils Idéologiques d’État. Leur pré-supposé idéologique repose sur une suite de marqueurs :

— après des années de démission des gauches et des Verts politiques face au néolibéralisme dominant toutes les sphères de la société, face aux effets dévastateurs de la mondialisation aujourd’hui avérés, et vu l’état de décomposition de nos sociétés qui s’en est suivi, le salut de l’humanité et de la planète viendra de la technologie, et donc du numérique.

— surtout ne pas voir que les ondes artificielles pulsées, polarisées dans l’air et qui se multiplient dans la cité, en plus des cas d’électrohypersensibilité accrus, peuvent avoir leur part de contribution dans l’inflation des cancers et l’accroissement de l’exposome (3), ainsi que des conséquences néfastes sur le vivant en son entier. La pose d’antennes multiples dans notre environnement semble faire partie d’un ordre naturel des choses, présupposant une totale innocuité ou un très faible risque pour riverains et passants. Que l’on finisse par en arriver à vivre dans une sorte d’immense camp de transmission militaire en micro-ondes permanentes ne dérange pas grand monde. Tout va bien puisque les normes officielles, édictées par les industriels, basées sur les seuls effets thermiques, reconnues pourtant comme obsolètes par la Résolution 1815 du Conseil européen en 2011, sont respectées. Alors, « non prouvé » – on verra plus tard si il y a des dégâts, et tant pis pour le principe de précaution. On a déjà connu ça pour l’amiante, le tabac, les pesticides, les néonicotinoïdes etc. – autant de cadavres dans les placards des médias pour peu que l’on fasse quelques fouilles dans les archives de l’époque.

— critiquer au nom du « progrès » et de « l’innovation » tous ceux qui s’alarment du développement du capitalisme mondial, néo-libéral ou de contrôle d’État, reposant sur le développement massif, réticulaire, tentaculaire des TIC (4), jusqu’au plus intime de la personne, puisque relevant d’un « humanisme » dépassé.

(...)

— se persuader que toute réserve sur la machinisation du quotidien, du sensible, toute critique de l’emprise aliénante du virtuel et des écrans sur le réel, l’éducation des enfants et l’humaine décision, toute distance à l’égard de l’addiction aux smartphones quasi-obligatoires, aux applis en tout genre, le refus d’un monde sans contact – est rétro, voire réactionnaire.

— s’apitoyer sur les victimes de la « fracture numérique » sans voir, et encore moins vouloir analyser, la déshumanisation et la casse sociale que crée la robotique et le « distanciel » sur l’emploi en général et dans les services publics en particulier, au détriment de la présence humaine et des plus socialement fragiles.

- se cacher que l’imposition du tout-numérique, sans le moindre débat démocratique, s’appuyant sur la fascination des masses envers des objets de confort infantilisant et le plus souvent inutiles, entre en complète contradiction avec les exigences d’une sobriété des besoins essentiels eu égard à la sauvegarde la plus urgente de notre planète, préoccupation qui remplit pourtant des colonnes entières de quotidiens comme les annonces alarmistes de

nos journaux télévisés.

— nier que le tout-numérique extensif, vu les ressources fossiles extractives qu'il nécessite, est un néo-colonialisme de fait, une exploitation humaine épouvantable et honteuse, loin de nos regards, qui aurait révolté les écologistes-pionniers et la gauche « humaniste ». En plus d'être aux mains de la Chine pour le traitement des terres rares, l'impact très inquiétant de l'industrie numérique sur les écosystèmes ne les préoccupe pas du tout, ou très peu.

(...)

Entretenir une distance critique envers toute innovation, relativiser les apports du « solutionnisme technologique », cultiver un agnosticisme à l'égard de la religion de l'électro-numérique et de son progressisme miraculeux – c'est précisément le discours de la méthode qui manque aux médias.

Nous en concluons que la nouvelle fabrique de la Vérité, ou nouveau mode libéral de propagande d'État dans les médias, serait un excellent sujet de recherche universitaire, si tant est qu'une université publique et de recherche indépendante existe encore – et que les médias dits de « gauche » et « progressistes » aient encore le souci de vouloir les défendre véritablement.

***Cercle nantais pour une social-écologie (CNPSE)***

<http://ace-hendaye.over-blog.fr/2020/12/decodeurs-ou-la-fabrique-de-la-verite-par-nos-juges-mediatiques-a-l-heure-du-tout-numerique.html>

---

# Ondes et santé

## 3. GRENOBLE: Victoire d'une électrohypersensible (9/02/2021)

14/02/2021 | ROBIN DES TOITS

**Après 7 années de combat et de procédures,  
une aide-soignante a obtenu gain de cause.**

JUGEMENT DISPONIBLE ICI :

<https://www.robindestoits.org/attachment/2100555/>

La Cour d'appel de Grenoble, par son arrêt du 9 février 2021, a enfin reconnu son "intolérance aux champs électromagnétiques" en tant que handicap.

Cet arrêt fait écho au jugement du 10 mars 2020

rendu par la Cour d'appel de Grenoble :

[www.leguevaques.com/Linky-double-victoire-devant-la-Cour-d-appel-de-Grenoble\\_a649.html](http://www.leguevaques.com/Linky-double-victoire-devant-la-Cour-d-appel-de-Grenoble_a649.html)

## 4. Une locataire électrosensible fondée à s'opposer au compteur d'eau « intelligent », selon la cour d'appel de Paris

30/01/2021 | LE MONDE, Rafaële Rivais

**C'est la première fois qu'une juridiction du fond admet qu'un justiciable peut se prévaloir de l'électrohypersensibilité pour s'opposer à un compteur d'eau communiquant.**

En octobre 2015, l'Office public de l'habitat d'Arcueil-Gentilly (Val-de-Marne) annonce à ses locataires que la société Proxiserve va remplacer leurs compteurs d'eau individuels par des compteurs dits « intelligents », pouvant être relevés à distance. Une habitante, Mme X, s'y opposant, l'Office l'assigne et obtient qu'elle soit condamnée à ouvrir sa porte aux techniciens.

Mme X fait appel, grâce à l'aide juridictionnelle totale, et produit un certificat médical assurant que son état de santé ne lui permet pas de supporter les ondes électromagnétiques qu'émettent les compteurs « intelligents ».

La cour d'appel de Paris juge, le 9 juin 2020, qu'aucun des textes invoqués par le bailleur ne peut fonder l'obligation de laisser entrer Proxiserve. L'article 7-e de la loi du 6 juillet 1989, aux termes duquel le locataire doit « permettre l'accès aux lieux loués » pour des « travaux d'amélioration de la performance énergétique », ne convient pas, car « l'eau potable (...) ne saurait être qualifiée d'énergie ».

### **Ondes émises**

Il en va de même du contrat de bail, selon lequel l'Office doit entretenir « la plomberie sanitaire et [les] appareils individuels de production d'eau... » : le compteur « n'[appartient] pas à une de ces catégories ».

La cour d'appel observe, en revanche, que le compteur intelligent « émet des champs électromagnétiques », auxquels Mme X « justifie » être particulièrement sensible. Elle constate que le bailleur ne fournit pas « la moindre indication relative aux quantités émises » par cet appareil, et qu'il se « [borne] à produire des documents relatifs au compteur électrique », censé fonctionner sur un « principe similaire » – ce qui n'est pas exact.

[https://www.lemonde.fr/argent/article/2021/01/30/compteur-d-eau-intelligent-une-locataire-electrosensible-obtient-le-droit-de-s-y-opposer\\_6068174\\_1657007.html](https://www.lemonde.fr/argent/article/2021/01/30/compteur-d-eau-intelligent-une-locataire-electrosensible-obtient-le-droit-de-s-y-opposer_6068174_1657007.html)

## 5. Ondes électriques et éoliennes de Nozay: un rapport préconise l'arrêt momentané du parc

11/02/2021 | MEDIAPART, Manon Le Charpentier

**Depuis près de dix ans, en Loire-Atlantique, les troupeaux de trois élevages laitiers subissent des troubles persistants. Une mission ministérielle préconise un arrêt total du parc éolien voisin pendant dix jours pour réaliser une nouvelle expertise.**

Vaches qui refusent d'aller à la traite, chute de la production de lait, surmortalité... Près de Nozay (Loire-Atlantique), les élevages du couple Potiron et de Céline Bouvet font partie des plus lourdement touchés par des nuisances électriques, un problème auquel Mediapart vient de consacrer une longue enquête [1].



(...)

Les inspecteurs confirment d'abord « *la concomitance des troubles intervenus dans les élevages avec la construction du parc éolien, qu'un arrêt inopiné du parc au printemps 2017 semble renforcer* ». Ils isolent deux facteurs qui pourraient expliquer ces perturbations : les courants électriques vagabonds et la situation hydrogéologique des sous-sols. Les courants vagabonds sont des phénomènes électriques non désirés d'origine externe à l'exploitation, apparaissant en dehors de tout circuit électrique. Ils peuvent perturber les animaux d'élevage et avoir des conséquences sur leur comportement et leurs performances zootechniques.

(...)

(Une plainte est) déposée en janvier par Me Di Vizio auprès de la commission des requêtes de la Cour de justice de la République (CJR) pour « *complicité par aide à l'administration de substances nocives* » et pour « *omission de combattre un sinistre* » contre le premier ministre Jean Castex, le ministre de la santé Olivier Véran, l'actuelle ministre de la transition écologique et solidaire Barbara Pompili, ainsi que sa prédécesseure Élisabeth Borne.

Source: <https://www.mediapart.fr/journal/economie/110221/eoliennes-de-nozay-un-rapport-preconise-l-arret-momentane-du-parc>

[1] <https://www.mediapart.fr/studio/panoramique/de-l-electricite-dans-l-herbe-enquete-sur-des-elevages-en-souffrance>

## 6. Les portables pourraient jouer un rôle dans la mortalité des insectes, selon une étude

17/09/2020 | LE FIGARO avec AFP

Le rayonnement des téléphones portables pourrait être une des causes, avec l'usage de pesticides et la déforestation, de la mortalité des insectes en Europe, selon l'analyse de plus d'une centaine d'études menée par une ONG allemande.

(...)

L'exposition croissante de l'environnement aux rayonnements électromagnétiques a «probablement une influence sur le monde des insectes», estime cette analyse, publiée jeudi, des données de 190 études menée par l'Association allemande pour la conservation de la nature (NABU) en collaboration avec deux ONG allemande et luxembourgeoise.

(...)

Quelque 60% des études montreraient notamment, selon ces ONG, des effets négatifs sur les abeilles, les guêpes et les mouches. Ces effets indésirables vont d'une perte de la capacité d'orientation due aux champs magnétiques à la détérioration du matériel génétique et des larves.

Le rayonnement des téléphones portables et des réseaux sans fil tels que le Wifi provoquerait en particulier chez les insectes l'ouverture des canaux calciques des cellules, entraînant une importante introduction d'ions calcium dans l'organisme. Ce calcium à forte dose déclenche des réactions en chaîne chez les insectes et un «stress cellulaire», selon l'étude.

Parmi ces réactions figureraient «une altération du sens de l'orientation et une diminution de la capacité de reproduction». «Le rythme jour-nuit est perturbé et le système immunitaire est mal activé», soulignent en outre les auteurs du rapport. «Des études menées en Grèce montrent également que le rayonnement des téléphones portables est nettement plus nocif que le champ magnétique d'une ligne électrique à haute tension», ajoutent-ils.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/les-portables-pourraient-jouer-un-role-dans-la-mortalite-des-insectes-selon-une-etude-20200917>

## 7. Phonegate : le facteur de sécurité de 50 pour les DAS locaux n'a jamais existé !

09/12/2020 PHONEGATEALERT (TRADUIT DE L'ANGLAIS)

Depuis plus de vingt ans, des gouvernements, la Commission européenne, des agences nationales, des scientifiques internationaux et à leur suite de nombreux médias, ont sciemment induit en erreur des milliards d'utilisateurs de téléphones portables sur les risques sanitaires liés à un pseudo-facteur de sécurité de 50 entourant la mesure des débits d'absorption spécifiques (DAS) locaux (tête, tronc et membres).

C'est ainsi que l'ensemble des instances internationales ou presque a laissé croire que les effets thermiques des ondes mesurés lors des contrôles de DAS étaient soumis, selon les recommandations de la Commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP), à un facteur de protection de la santé des populations de 50. Laisant faussement à considérer qu'on pouvait atteindre, sans risques, des niveaux de DAS locaux jusqu'à 100 W/kg, soit le niveau de la norme européenne de 2W/kg multiplié par 50. Une sacré aubaine, en plein scandale du Phonegate, pour tous les fabricants dont les téléphones portables dépassent largement les valeurs réglementaires de 2W/kg.

(...)

La vérité sur cette tromperie d'ampleur mondiale a été révélée lors du webinaire consacré à la 5G, organisé par l'euro députée française, Michèle Rivasi le 7 décembre 2020, au Parlement européen. C'est à cette occasion que le Vice-président de l'ICNIRP, Eric Van Rongen, a confirmé lors d'un échange écrit par chat aux questions posées par le Dr Marc Arazi:

« @Marc Arazi : quiconque affirme qu'un facteur de réduction de 50 s'applique aux expositions locales interprète manifestement mal les lignes directrices, bien que celles de 1998 n'aient peut-être pas été très claires à cet égard ; celles de 2020 fournissent des informations plus claires »

Et Van Rongen d'ajouter :

@Marc Arazi : le facteur 50 se rapporte aux expositions du corps entier.

Voilà, enfin tout est dit clairement par un représentant de l'ICNIRP lors d'une conférence de travail officielle et publique dans l'instance européenne. Ceci nous avait d'ailleurs été confirmé récemment, lors d'un comité de dialogue « Radiofréquences et santé », par Olivier Merckel, chef de l'unité d'évaluation des nouvelles technologies à l'ANSES, en réponse à une demande formelle de notre président suite à ses affirmations dans les médias.

(...)

Petit calcul du collectif :  $0,08 * 50 = 4$  W/kg pour le corps entier.

(...)

Robin des toits précise :

[https://www.robindestoits.org/PHONEGATE-DERNIERE-MINUTE-9-12-2020\\_a3010.html](https://www.robindestoits.org/PHONEGATE-DERNIERE-MINUTE-9-12-2020_a3010.html)

\*Le D.A.S., ou Débit d'Absorption Spécifique, est un indice indiquant la puissance d'énergie véhiculée par les ondes radiofréquences et absorbée par l'utilisateur lors de l'utilisation d'un téléphone portable, tablettes, montre connectée, ...

Dans le Système international, l'unité de mesure du DAS est le watt par kilogramme (W/kg). Au sein de l'Union européenne, le DAS pour la tête et le tronc ne doit pas dépasser 2 W/kg, pour les membres la limite est de 4 W/kg, pour 10 grammes de tissu durant une exposition de 6 minutes. Pour l'exposition de l'intégralité du corps humain, le seuil du DAS corps entier est de 0,08 watt/kg.

(EN) <https://www.phonegatealert.org/derniere-minute-phonegate-le-facteur-de-securite-de-50-pour-les-das-locaux-na-jamais-existe>

## 8. Académie Nationale des Sciences : « les rayonnements micro-ondes pulsés ont probablement causé les lésions cérébrales chez les diplomates américains »

02/02/2021 | ROBIN DES TOITS \*

À présent, une analyse explosive de la National Academy of Sciences (‘Académie Nationale des Sciences’) a alimenté l’incendie, concluant que bon nombre des signes, symptômes et observations, distinctifs et aigus, de lésions cérébrales permanentes déroutantes signalés par des diplomates américains à Cuba et en Chine « sont compatibles avec les effets d’énergie radiofréquence (RF) pulsée et dirigée [rayonnement micro-ondes]. »

Devra Davis, 12 Janvier 2021 PhD MPH, Présidente de ‘Environmental Health Trust’ ehtrust.org, professeur invité de médecine à la Hebrew University Hadassah Medical School

Pour lire la suite (en anglais) :

<https://devradavis.medium.com/national-academies-of-sciences-pulsed-microwaves-likely-caused-brain-damage-in-us-diplomats-e877054e7aa6>

**Regarder le point 4 des Nouvelles de janvier 2021 pour plus de précisions,**

**ICI :** <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Les-nouvelles-de-janvier-2021.pdf>

\* [https://www.robindestoits.org/USA-Rapport-des-Academies-Nationales-des-Sciences\\_a3030.html](https://www.robindestoits.org/USA-Rapport-des-Academies-Nationales-des-Sciences_a3030.html)

---

# Luttes contre les antennes-relais

## 9. Un village normand déclare la guerre au milliardaire américain Elon Musk

15/02/2021 | OUEST-FRANCE, par Audrey Vairé

L’entreprise américaine SpaceX, du milliardaire américain Elon Musk, veut développer un réseau internet haut débit par satellites partout dans le monde. En France, elle a choisi le sud de la Manche ( Normandie) pour accueillir l’une de ses trois stations terrestres. Au grand désespoir des habitants, unis contre le projet.

(...)

« Nous sommes à la campagne pour assurer notre autonomie et pour éduquer nos enfants avec nos valeurs. À quoi ça rimerait de limiter le temps de consoles et d’écran ou d’éteindre le Wifi la nuit si c’est pour être exposé aux ondes hautes fréquences à longueur de journée ?

(...)

Dès novembre, le conseil municipal s’est prononcé, à l’unanimité, contre. Un arrêté d’opposition à la déclaration préalable a été pris début décembre. Tous soutiennent le couple

de quadragénaires, qui vit ici avec un garçon de douze ans et une fille de dix ans.

(...)

Leur première crainte était visuelle : neuf antennes de 2,86 m de haut chacune, réparties sur 400 m<sup>2</sup> clôturés par des panneaux métalliques de deux mètres de haut...

(...)

« Un ingénieur nous a rappelé paniqué pour nous, pensant déjà que nous vivions à côté de ces antennes, qu'il juge trop puissantes. Nous savons déjà que si le projet se concrétise, il nous faudra partir. »

(.)

Il y a un mois, le samedi 16 janvier, ils ont eu un appel de Sipartech, qui ont tenté de les convaincre. « Ils nous ont dit clairement que c'était un gros enjeu économique pour eux avant de nous répéter beaucoup d'éléments de marketing. »

(...)

Pour ce combat qui s'annonce compliqué, ils peuvent compter sur le soutien de François Dufour, conseiller régional EELV, préoccupé depuis longtemps par l'impact des ondes sur le vivant.

Né à Saint-Senier-de-Beuvron, il ne comprend pas comment « notre démocratie » laisse s'imposer ces multinationales. « Dans leur course à qui sera le plus riche du monde, ces milliardaires passent outre le temps du débat et le droit à l'information. C'est une vraie violence qu'ils font aux populations. »

<https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2021-02-15/un-village-normand-declare-la-guerre-au-milliardaire-americain-elon-musk-2b2817f7-40de-404b-be22-4fe7290c872f>

## **Un village normand résiste à l'antenne relais d'Elon Musk**

06/02/2021 | LE PARISIEN, par Bertrand Fizel

La société SpaceX du milliardaire américain souhaitait installer à Saint-Senier-de-Beuvron (Manche) « une station terrestre » pour ses futurs satellites

Ce dernier prévoit d'ici à 2025 de projeter... des milliers de satellites à basse altitude! Mais il lui faut en parallèle installer des antennes relais, qui devraient permettre de récupérer les données et généraliser ainsi le haut débit dans le monde entier. Autrement dit de mettre définitivement fin aux zones blanches. (...)

Neuf boules de 2,30m de diamètre !

Mais le maire, Benoît Hamard, et son conseil ne l'entendent pas du tout de cette oreille ! «

En fait, ce qu'ils appellent une antenne relais, on a rapidement compris qu'il s'agissait de neuf boules paraboliques de 2,30 m de diamètres posées sur des socles de 5 m<sup>2</sup> de béton !

Hors de question pour nous d'accueillir un tel projet sans avoir ni études supplémentaires, ni retour d'expériences. C'est une question de vigilance sanitaire. Quels sont les risques éventuels ? Et l'impact sur la biodiversité, sur nos élevages ? Nous n'avons obtenu de réponse à aucune de ces questions. »

(...)

Une position que semble soutenir la très grande majorité des habitants, comme Louis : « On n'a pas besoin de ça. Si on a des problèmes dans six mois, il sera trop tard pour pleurer ». Sollicitée, la société Sipartech, chargée de la prospection pour SpaceX, n'a pas donné suite.

<https://www.leparisien.fr/sciences/un-village-normand-resiste-a-l-antenne-relais-d-elon-musk-06-02-2021-8423546.php>

## 10. Près de Vitré : ces riverains disent non à l'antenne relais près de chez eux

01/02/2021 | LE JOURNAL DE VITRÉ, par Maxime Turberville

Il y a des lacunes dans la réglementation. Ce sont des projets sans aucune enquête publique. Il y a juste l'accord d'un propriétaire, un permis déposé et on a un pylône de 40 mètres avec des nuisances. La loi est mal faite.

(...)

« Ils nous ont démarchés car un voisin arrête son bail à la fin de l'année. Cela fait 24 ans qu'il a une antenne relais chez lui. Il n'en veut plus »,

(...)

D'autant plus qu'elle pensait être à l'abri de voir un pylône à proximité puisqu'il en existe déjà un à un km de l'exploitation, dans la zone de Piquet Nord auprès des Transports Désert. « Où est la logique de mutualisation ? Il y a déjà Free, Bouygues et SFR là-bas », questionne Anthony Martin.

Ils veulent leur propre pylône pour ne pas payer de loyer à un autre opérateur.

Marie-Jeanne Martin

(...)

« Surmortalités dans les élevages »

Il précise : « Il y a un impact sur le vivant. Selon François Lafforgue, avocat d'Animaux sous tension, les antennes sont dangereuses par les airs mais aussi par le sol. Dès qu'on a un terrain ferreux ou humide, ça peut conduire l'électricité. C'est pour ça qu'on voit des problèmes dans les exploitations. Les bovins ont des sabots et ils ne sont pas isolants comme nous avec nos chaussures. Ils ressentent alors des tensions électriques. Ils sont plus sensibles et c'est pour cela qu'on a des surmortalités dans les élevages. »

(...)

Il voulait se désister et nous a dit qu'il n'avait pas conscience des dangers. Il a envoyé un courrier avec accusé de réception mais n'a jamais eu de réponse. Il est maintenant mal à l'aise avec cette situation car il se sent bloqué.

Aujourd'hui, le groupe de riverains se dit « épuisé ». Deux recours en contentieux contre la mairie ont été déposés auprès du tribunal administratif.

« On tente de trouver des solutions mais on se sent très seuls. Nous ne sommes pas soutenus. On est sacrifiés et cela ne dérange personne », concluent-ils.

[https://actu.fr/bretagne/etrelles\\_35109/pres-de-vitre-ces-riverains-disent-non-a-l-antenne-relais-pres-de-chez-eux\\_39047269.html](https://actu.fr/bretagne/etrelles_35109/pres-de-vitre-ces-riverains-disent-non-a-l-antenne-relais-pres-de-chez-eux_39047269.html)

## 11. Locronan. Une collecte de fonds contre l'antenne relais

03/02/2021 | OUEST-FRANCE

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/locronan-29180/locronan-une-collecte-de-fonds-contre-l-antenne-relais-7140902>

Après 2 ans de mobilisation contre le projet de l'antenne de 40m à Locronan, la justice a temporairement donné raison à la commune et au collectif : les travaux ont été suspendus par décision du tribunal administratif de Rennes (Sept 2020)

<http://collectiflokorn.org/2020/09/important-decision-du-tribunal-administratif-de-rennes/>

## 12. L'Europe lance la 6 G

07/01/2021 | FRANCE CULTURE « La Transition » par Hervé Gardette  
Podcast — DURÉE: 3 MINUTES

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-transition/plus-vite-que-vite-cest-encore-trop-lent>

## 13. Le vrai coût énergétique du numérique

25/11/2020 | POUR LA SCIENCE, par Anne-Cécile Orgerie et Laurent Lefèvre

(...)

4 à 10 % : en 2019, le numérique (en prenant en compte le cycle de vie des équipements) aurait été responsable de 4 à 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

10 à 15 % : en 2019, le numérique aurait consommé 10 à 15 % de l'électricité mondiale.

15 à 34 milliards : En 2019, le numérique aurait compté entre 15 et 34 milliards d'équipements terminaux répartis entre 4,4 milliards d'utilisateurs dans le monde, soit entre 3 et 8 par personne en moyenne.

(...)

Les vidéos poussent cette logique de fonctionnement à l'extrême. Selon le rapport Climat : l'insoutenable usage de la vidéo en ligne, publié en 2019 par The Shift Project, un think tank français qui réfléchit à des pistes pour parvenir à « une économie libérée de la contrainte carbone », les flux de données vidéo représentent 80 % du trafic mondial qui circule sur Internet. Ces flux sont majoritairement composés de vidéos en ligne (vidéos à la demande, pornographie, etc.) et en direct (télé-surveillance, vidéoconférences).

<https://www.pourlascience.fr/sd/environnement/le-vrai-cout-energetique-du-numerique-20490.php>

---

# Techno-libéralisme numérique

## 14. Le Gouvernement généralise la surveillance des opinions politiques, syndicales, orientations sexuelles. Gend Notes et Décrets

28/02/2020 | LE MONDE, par Mathilde Damgé

**Faut-il s'inquiéter de « GendNotes », le nouveau fichier de la gendarmerie ?**

GendNotes, outil de la gendarmerie en vue de "faciliter" les enquêtes, permet depuis février aux maires et préfets d'avoir accès aux infos suivantes :

" relatives à la prétendue origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, philosophiques ou religieuses, à l'appartenance syndicale, à la santé ou à la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle (...) la transmission aux autorités administratives des données collectées se fera forcément en dehors de l'outil GendNotes, qui est réservé à la gendarmerie. « Une telle transmission ne pourra être opérée en dehors de ladite application que si des mesures suffisantes garantissent la confidentialité et la sécurité des données transmises. Compte tenu de la sensibilité de ces données, il conviendrait ainsi qu'elles soient transmises de manière chiffrée et que ces transmissions soient tracées », jugeait déjà la CNIL, en octobre 2019. Or une telle solution n'a pas été dessinée.

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/02/28/faut-il-s-inquieter-du-decret-autorisant-un-traitement-automatise-de-donnees-a-caractere-personnel\\_6031164\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/02/28/faut-il-s-inquieter-du-decret-autorisant-un-traitement-automatise-de-donnees-a-caractere-personnel_6031164_4355770.html)

Ce que viennent renforcer les décrets de décembre permettant d'alimenter divers fichiers et polices :

07/12/2020 | FRANCE INTER, par Béatrice Dugué

### **Les possibilités de fichage de la police discrètement élargies par trois décrets**

Ficher les opinions politiques de certains Français, les orientations sexuelles, la pratique sportive, les comportements religieux, les activités sur les réseaux sociaux, c'est une nouvelle prérogative des forces de l'ordre, grâce à trois décrets parus vendredi en toute discrétion. Mais qui n'a pas échappé au site d'actualité Next INpact. Concrètement, avec ces décrets, l'exécutif élargit les possibilités de fichage de certains services de police et de gendarmerie.

(...)

Ces nouvelles données, concernant de nouvelles personnes, viendront grossir trois fichiers : le fichier Prévention des atteintes à la sécurité publique (PASP), le fichier Gestion de l'information et prévention des atteintes à la sécurité publique (GIPASP) et le fichier Enquêtes administratives liées à la sécurité publique (EASP). Ce dernier fichier est utilisé pour réaliser les enquêtes administratives préalables à certains recrutements dans la fonction publique.

Des voix s'élèvent aujourd'hui pour s'inquiéter du périmètre - notamment - très large accordé au recueil des données, sachant que pour les terroristes potentiels, il existe d'autres fichiers. Il est question aussi de mieux surveiller les personnes morales et les groupements, autrement dit les associations.

Quant au contenu des données collectées : ce ne sont plus seulement les activités politiques, religieuses, syndicales, mais dorénavant également les opinions politiques, les convictions philosophiques, religieuses, ainsi que les comportements et habitudes de vie, les pratiques sportives... Autant de notions intrusives, sur lesquelles la CNIL a demandé des précisions. Avis non pris en compte.

Le renseignement territorial pourra également enregistrer des données relatives aux troubles psychologiques ou psychiatriques qui peuvent être considérées comme des atteintes au secret médical.

"Les fichiers de police dont on parle ne sont pas des fichiers judiciaires, ce sont des fichiers qui sont gérés par la police, seule, pour la police, explique Arthur Messaud, porte-parole de La Quadrature du Net. Ce ne sont pas non plus des fichiers de contre-terrorisme. On est dans la lutte contre les sectes, la lutte contre les hooligans et la lutte contre les violences autour des trafics de drogue, mais aussi toutes les luttes, les violences ou les manifestations non déclarées autour des mouvements idéologiques. Il faut bien comprendre que là, quand je dis violence, c'est tel qu'interprété par la police."

(...)

Surveillance actée des activités sur ces réseaux avec possibilité de recueil des pseudonymes et identifiant, pas les mots de passe, uniquement les informations mises en ligne volontairement en source ouverte. Mais il sera possible de capter les commentaires et surtout les photos, reconnaissance faciale non exclue.

(...)

Il y a 12 ans, le fichier Edwige prévoyait de collecter - déjà - des informations sur les opinions des personnes fichées. Des mobilisations citoyennes avaient permis de modifier la donne et le gouvernement avait autorisé le recueil de fichier uniquement sur les activités politiques des personnes et non plus leurs opinions.

<https://www.franceinter.fr/societe/les-possibilites-de-fichage-de-la-police-discretement-elargit-par-trois-decrets>

## 15. A propos du livre « Affaires privées. Aux sources du capitalisme de surveillance » [Note de lecture]

08/02/2021 | LUNDIMATIN #274 par franz himmelbauer

En effet, selon celle-ci, le capitalisme de surveillance est avant tout... le capitalisme. Voici ce qu'en disait la Monthly Review en juin 2018 :

« En 2015, Shoshana Zuboff, professeur émérite à la Harvard Business School, a repris le terme de “capitalisme de surveillance” (sans l’attribuer à Monthly Review), dans une analyse qui a suscité un intérêt considérable dans les milieux universitaires et qui est rapidement devenue l’acception prédominante du concept. Dans son discours, Zuboff a défini le capitalisme de surveillance de façon plus réductrice comme un système dans lequel la surveillance de la population est un procédé qui permet d’acquérir des informations qui peuvent ensuite être monétisées et vendues. L’objet de ses recherches était donc d’étudier les interrelations entre les entreprises et les comportements individuels dans ce nouveau système d’espionnage marchandisé. Mais un tel point de vue a en réalité dissocié le capitalisme de surveillance de l’analyse de classe et de la structure politico-économique globale du capitalisme – comme si la surveillance pouvait être abstraite du capital monopolistique financier dans son ensemble. De plus, elle a largement éludé la question de la relation symbiotique entre les entreprises militaires et privées – principalement en marketing, finance, haute technologie et contrats de défense – qui était au cœur de l’analyse de Foster et McChesney. » (p. 389)

(...)

. Cependant, la critique de Zuboff se limite à un « mauvais capitalisme » (le capitalisme de surveillance) qui viendrait menacer les institutions libérales de la démocratie de marché engendrée par le « bon capitalisme »... Masutti explique que cette limitation est due au fait que Zuboff ne s’intéresse pas à l’histoire du capitalisme, ni à celle des technologies (informatique, télécoms), des institutions, encore moins à celle de l’intrication des pratiques qui ont fini par aboutir au capitalisme de surveillance. Là réside précisément toute l’ambition de ce livre – comme l’annonce son sous-titre : « Aux sources du capitalisme de surveillance ».

(...)

Il faudrait commencer par comprendre de quoi l’on parle lorsque que l’on utilise ce terme de surveillance. Il s’agit fondamentalement de processus d’enregistrement : « Notre quotidien est enregistré, mesuré, considéré comme une somme de procédures dont la surveillance



consiste à transformer l'apparent chaos (et notre diversité) en ordre. » (p. 24) Voici qui me rappelle ce qu'écrivait James C. Scott dans L'Œil de l'État [3]

(je souligne) : « [...] des processus aussi disparates que la création de patronymes permanents, la standardisation des unités de poids et de mesure, l'établissement de cadastres et de registres de population, l'invention de la propriété libre et perpétuelle, la standardisation de la langue et du discours juridique, l'aménagement des villes et l'organisation des réseaux de transports me sont apparus comme autant de tentatives d'accroître la lisibilité et la simplification. Dans chacun de ces cas, des agents de l'État se sont attachés à des pratiques sociales locales d'une extrême complexité, quasiment illisibles, comme les coutumes d'occupation foncière ou d'attribution de noms propres, et ils ont créé des grilles de lecture standardisées à partir desquelles les pratiques pouvaient être consignées et contrôlées centralement. »

(...)

Scott parlait de l'État, tandis que les surveillance studies, qui se sont développées durant les dernières décennies, se sont intéressées aussi de près aux pratiques des acteurs économiques : « L'entreprise surveille ses employés aussi bien que ses clients. Tous systématisent la surveillance, créent de l'expertise et, finalement, l'intègrent dans des routines, des processus, qui font eux-mêmes également l'objet de surveillance. » (p. 24-25) Masutti poursuit : « Il faut reconnaître que les pratiques de surveillance modernes ont créé une nouvelle configuration de l'économie et de nos rapports sociaux. [...] On déploie des moyens (souvent coûteux) de surveillance dès lors que celle-ci va permettre d'attribuer une valeur à l'information récoltée, en particulier une valeur décisionnelle.

(...)

« [...] l'informatisation de la société depuis les années 1960 a très rapidement conduit, ajoute Masutti (p. 27), à l'émergence d'une économie de la surveillance qui repose sur la valorisation des données. Dès le début de ce processus, la centralisation de l'information et les discours sur l'invasion de la vie privée sont concomitants de l'avènement d'un nouveau style de capitalisme, un capitalisme de surveillance. »

(...)

On pourrait dire, me semble-t-il, que les Gafam, comme il est désormais convenu de désigner les géants de l'économie numérique, ne font pas autre chose, employant cependant des outils autrement sophistiqués. En effet, il s'agit toujours de décomposer le réel en unités de mesures quantifiables et dès lors manipulables à merci. De leur point de vue, nous ne sommes plus rien d'autre que des amas de données qu'ils s'évertuent à extraire, accumuler, organiser, comparer, ré-agréger et au moyen desquelles ils finissent par produire des doubles numériques de nous-mêmes – non plus Big Brother, mais Big Other, comme l'a bien vu Shoshana Zuboff. « L'ennui, conclut Masutti, c'est que ces doubles deviennent des normes. » (p. 386)

(...)

La Mesure de la réalité, Alfred W. Crosby, suivant les historiens français, appelle la « mentalité » :

« Au cours du Moyen Âge et de la Renaissance, un nouveau modèle de réalité a surgi en Europe. Un modèle quantitatif a commencé à remplacer l'ancien modèle qualitatif. Copernic et Galilée, les artisans qui apprenaient à fabriquer de bons canons avec régularité, les cartographes qui dessinaient les terres nouvellement abordées, les bureaucrates et les entrepreneurs qui dirigeaient leurs empires et les compagnies des Indes orientales et occidentales, les banquiers qui recueillaient et contrôlaient les flux de richesses nouvelles : tous ces gens concevaient la réalité en termes quantitatifs avec plus de cohérence que tous les autres membres de leur espèce [4]

<https://lundi.am/Affaires-privees-Aux-sources-du-capitalisme-de-surveillance>

## 16. La Quadrature du Net : Initiative Citoyenne Européenne contre la biométrie (vidéosurveillance automatisée, reconnaissance faciale...)

17/02/2021 | LA QUADRATURE DU NET

### **Qu'est-ce qu'une ICE (ou ECI, European Citizens' Initiative) ?**

C'est un droit d'interpellation directe de la Commission européenne afin de proposer une modification législative (directive ou règlement). Pour qu'elle soit prise en considération par la Commission, l'Initiative doit récolter les signatures d'au moins un million de citoyens habitant au moins 7 pays de l'UE.

A NOTER : actuellement est négociée entre des organisations de 23 pays européens (sur 27) une ICE pour s'opposer à la 5G. Nous vous en reparlerons bientôt.

Celle contre la biométrie est portée par le collectif "Reclaim your Face",  
<https://reclaimyourface.eu/fr/>

### **Ce collectif est composé de plus de quarante associations de défense des libertés et menée par l'organisation européenne EDRI.**

En décembre 2019, l'OLN, accompagnée de 124 organisations, demandait déjà l'interdiction de la reconnaissance faciale sécuritaire. Nous avons souligné les dangers de cette technologie : le risque d'une surveillance permanente et invisible de l'espace public, nous transformant en une société de suspects et réduisant nos corps à une fonction de traceurs constants pour abolir l'anonymat dans l'espace public.

La surveillance biométrique ne se limite pas à la reconnaissance faciale. Un an après, notre demande d'interdiction n'a pas abouti et les techniques de surveillance biométrique se sont multipliées, notamment dans le contexte de la crise sanitaire. Alors que la police continue d'utiliser de façon massive la reconnaissance faciale à travers le fichier des Traitements des Antécédents Judiciaires (TAJ), plusieurs villes et administrations ont déployé des dispositifs de contrôle de température, de détection de port du masque ou des projets de vidéosurveillance intelligente pour suivre et tracer les mouvements sociaux.

La France n'est malheureusement pas le seul pays où se développe cette surveillance biométrique. En Italie, en Serbie, en Grèce ou aux Pays-Bas, l'État déploie plusieurs dispositifs qui promettent à l'Europe un avenir de surveillance automatisée permanente.

Des batailles contre la société de contrôle se jouent donc aujourd'hui : dans les mobilisations sociales contre les projets de loi sécuritaires, dans la lutte contre l'opacité qui entoure le déploiement de ces techniques, dans les tribunaux où sont contestées ces expérimentations de surveillance.

Chaque initiative compte. Cette pétition européenne a pour objectif de montrer le refus populaire massif et d'imposer un débat sur l'arrêt du déploiement de ces outils de contrôle, et nous l'espérons permettra d'obtenir un texte protecteur à l'échelle de l'Union européenne.

C'est un combat important contre des futurs où nos corps et nos comportements seraient en permanence scannés.

Demandons donc ensemble l'interdiction formelle de la surveillance biométrique : de la reconnaissance faciale sécuritaire, de l'analyse des émotions et des comportements par la vidéosurveillance, des prédictions automatisées en raison de caractéristiques physiques, de l'analyse automatisée biométrique de nos profils sur les réseaux sociaux, de l'analyse automatique de nos voix et de nos comportements pour nous contrôler.

### **Organisations signataires relais de la campagne en France**

Organisations membres de l'OLN :

*La Quadrature du Net (LQDN),  
La Ligue des Droits de l'Homme (LDH),  
Le Syndicat de la Magistrature (SM),  
Le Syndicat des Avocats de France (SAF),  
Le CECIL,*

*Creis-Terminal,  
Globenet,*

Ainsi que :  
*Le Mouton Numérique,  
Lève les yeux,  
Attac.*

**COMUNIQUE DE LANCEMENT** : [https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2021/02/CP.EDRi\\_.TradFR.UneICEpour-un-avenir-sans-surveillance-biometrique-de-masse.pdf](https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2021/02/CP.EDRi_.TradFR.UneICEpour-un-avenir-sans-surveillance-biometrique-de-masse.pdf)

<https://www.laquadrature.net/2021/02/17/contre-la-surveillance-biometrique-de-masse-signez-la-petition-europeenne/>

## **17. Covid-19. Le Danemark veut mettre en place un pass « Covid » pour voyager ou aller au resto**

06/02/2021 | OUEST-FRANCE, par Cécile Réto

**Aller au resto grâce à une appli.** D'ici trois à quatre mois, les Danois devraient pouvoir retourner au restaurant, filer au stade ou au festival, grâce à une application sur leur téléphone. Seule condition : être vacciné, avoir déjà eu le Covid-19 et donc présenter une (toute relative) immunité, ou s'être fait fraîchement tester. Un simple QR Code leur ouvrira alors toutes les portes.

Mieux, dès fin février, les vaccinés se verront délivrer, sur Internet, un certificat censé leur permettre de voyager, en évitant test et quarantaine. Un tel passeport Covid a déjà été adopté par l'Islande, en janvier. La Suède en promet un d'ici juin... Alors que les autres États de l'Union européenne y songent, sans parvenir à fixer des critères communs pour rendre ces passeports valides dans toute l'UE.

<https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/covid-19-le-danemark-veut-mettre-en-place-un-pass-covid-pour-voyager-ou-aller-au-resto-7145232>

## **18. Vanessa Codaccioni : « L'incitation à la dénonciation est devenue banale, y compris en temps de paix »**

25/01/2021 | L'HUMANITÉ

**Vanessa Codaccioni, politiste, maîtresse de conférences à Paris-VIII**

*Le gouvernement ne se dédouane-t-il pas de ses propres responsabilités ?*

Vanessa Codaccioni : Les appels à la vigilance sont une façon de gouverner par la peur et de responsabiliser les citoyens dans la droite ligne de la gouvernance néolibérale. Nous devenons des autoentrepreneurs de notre propre sécurité sanitaire, climatique, financière, etc. Mais cela a deux pendants négatifs. Le premier, c'est la culpabilisation et l'infantilisation de la population. Le second, c'est la déresponsabilisation de l'État au détriment des personnes qui gèrent leur start-up de la sécurité. Dans ce cadre, les personnes sont censées être obsédées par les questions sécuritaires, ce qui les dépolitise.

(...) Le but est d'obtenir des renseignements « par le bas », pour arrêter des coupables. Cette pratique s'inscrit dans une histoire ancienne, comme aux États-Unis, pays dans lequel est institutionnalisé le système de « chasse à l'homme contre prime » qu'on retrouve dans une vingtaine de pays en matière de criminalité de droit commun. On peut aussi évoquer les temps de crise et de guerre, propices aux appels à la délation. La nouveauté, c'est que l'incitation à la dénonciation est devenue banale au sein de pays démocratiques, et ce en temps de paix. L'objectif est moins de récolter des informations que de créer une insécurisation mutuelle et permanente (l'autre devient une menace), de contraindre les citoyens à coopérer avec les autorités et les forces de police, donc de légitimer l'action de ces dernières, la répression et le pouvoir politique. Les capacités de révolte et de résistance se retrouvent affaiblies parce que, à force de se dénoncer les uns les autres, on finit par s'isoler, se séparer.

<https://www.humanite.fr/vanessa-codaccioni-lincitation-la-denonciation-est-devenue-banale-y-compris-en-temps-de-paix-699173>

## **19. « Nous entrons dans un isolement où nous confondons la connexion avec le lien »**

22/01/2021 | REPORTERRE, entretien avec François Saltiel

Lorsqu'on cherche son chemin, on prend l'habitude d'utiliser un GPS plutôt que de le demander à quelqu'un, cela met les gens à distance les uns des autres. Et cela conforte un modèle économique.

(...)

On se dirige vers une forme d'isolement dans laquelle nous confondons la connexion avec le lien. Le lien humain, c'est être en face l'un de l'autre, prendre le risque de la spontanéité, ne pas contrôler la relation. De plus en plus, les smartphones sont utilisés non pas pour appeler, mais pour envoyer des messages et donc mettre à distance, prendre du temps pour réagir. Les jeunes ont de plus en plus de mal à avoir des échanges en direct. C'est la théorie de

Sherry Turckle [1].

(...)

Je me suis aussi aperçu que cette distance limite la transmission : depuis des mois, dans mon émission, on ne peut plus prendre de stagiaires malgré les demandes. C'est autant d'expériences et de connaissances qui ne sont pas transmises. On perd la sociabilité, la discussion à la machine à café, et donc, aussi, la possibilité de s'organiser syndicalement.

Quand on est en télétravail, il n'y a que des rendez-vous utiles.

Si les employeurs décident d'en faire une norme, cela devient un problème. C'est une sorte d'expropriation de l'espace privé — vous devez travailler chez vous. Et c'est une forme de surveillance, car être derrière un écran, c'est être derrière une caisse enregistreuse.

(...)

Je pense notamment à l'application Memory Lane, une sorte d'assistant vocal, une intelligence artificielle qui va converser avec la personne âgée, simuler une relation humaine, une conversation. (...)

Sauf que l'on parle à une machine, qui a souvent des visées commerciales, et qui ne nous dit que ce que l'on a envie d'entendre. En fait, on ne parle qu'à soi-même. Or, une vraie relation humaine, c'est aussi être mis face à ses contradictions, penser contre soi-même quand il y a débat. Ces machines nous radicalisent dans nos propos. (...)

Quand on s'intéresse au projet des fondateurs des Gafam, on s'aperçoit qu'ils ont une philosophie de l'individualisme à tout crin. Mettre la réalité à distance est pour eux un projet de société.

Prenons le cas de Facebook. En 2005, c'était un réseau social sympathique. Aujourd'hui, c'est un outil à disposition des publicitaires et des hommes politiques, qui peut potentiellement manipuler les esprits, car il ne nous donne accès qu'à une vérité parmi d'autres, nous donne à voir ce que l'on veut voir. C'est devenu un instrument de manipulation des foules.

(...)

Je vois une similarité entre la lutte contre le changement climatique et notre asservissement aux nouvelles technologies : tout cela est tellement gros que ça nous dépasse, la tâche est tellement gigantesque qu'on a l'impression qu'on n'y arrivera pas. La différence est que la conscience écologique se développe, alors que l'on est en retard dans la prise de conscience des risques du numérique.

<https://reporterre.net/Nous-entrons-dans-un-isolement-ou-nous-confondons-la-connexion-avec-le-lien>

## 20. Eric Sadin : "Nos psychés sont marquées par des désillusions successives"

29/12/2020 | FRANCE CULTURE « La Grande table idées » par Maylis Besserie

Podcast — DURÉE: 33 MINUTES : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/eric-sadin>

Dans *L'ère de l'individu tyran. La fin d'un monde commun* (Grasset, 07/10/2020), il se penche sur l'individualisation croissante de la société qu'intensifie l'addiction au digital.

(...) Internet et le téléphone portable marquent de fait une rupture historique : les individus sont pris entre une impression accrue de puissance et une frustration requérant généralement des formes compensatoires de violence. On se trouve ainsi dans l'impossibilité de faire société, dans ce qu'il nomme une « ingouvernabilité permanente » où les êtres ont l'impression de ne plus s'appartenir.

A terme, l'auteur parle d'une scission dans la société entre ceux qui se fient à un ordre depuis longtemps en place et ceux qui ne lui accordent plus aucun crédit. Ces derniers sont de plus en plus nombreux et ne croient même plus en ce que promettent les partis dits « antisystèmes ». On se trouve ainsi dans l' "ère de l'individu tyran". Les réseaux sociaux, plus que d'encourager à une action véritable, sont l'exutoire de chacun et l'espace d'une colère éruptive, une catharsis pour cette société atomisée.

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/eric-sadin>

---

## Écran et Cie

### 21. Pourquoi la visioconférence met-elle notre cerveau K.-O. (et comment riposter) ?

08/02/2021 | FRANCE INFO, par Alice Galopin

(...)

Nawal Abboub, docteure en sciences cognitives. Et pour cause : une discussion vidéo exige beaucoup plus de concentration qu'un échange en face à face.

(...)

D'abord, par la difficulté de s'appuyer sur le langage corporel des interlocuteurs. Lorsqu'on est en présence de quelqu'un, un hochement de tête lui indique par exemple que nous l'écoutons. La posture et les gestes peuvent quant à eux traduire notre envie de prendre la parole. Autant de signes non verbaux, souvent inconscients, qui "facilitent la compréhension claire des messages et des intentions lors d'une interaction", mais moins nombreux en visioconférence, analyse pour franceinfo Marie Lacroix, docteure en neurosciences. Difficile en effet de discerner les gestes d'une personne en appel vidéo si sa caméra est cadrée au niveau des épaules. "Et puis, pour éviter les bruits parasites, on a tendance à couper son micro quand n'a pas la parole, ajoute Marie Lacroix. Alors on détecte encore moins de signaux."

Le cerveau doit donc davantage se concentrer pour s'appuyer sur d'autres indicateurs, comme le ton de la voix ou les expressions du visage. Mais même avec une connexion internet optimale, la technologie restitue toujours ces informations avec un léger décalage, et complique encore la tâche pour notre cerveau. C'est ce que Nawal Abboub appelle "la désynchronie".

"C'est un décalage qui se calcule peut-être en millisecondes. Mais c'est suffisant pour demander un effort supplémentaire au cerveau pour qu'il reconstruise la réalité."

(...)

Surtout, les appels vidéo nous privent de "la synchronicité dans l'échange des regards", rapporte Marie Lacroix. Pour donner l'impression à son interlocuteur de le regarder dans les yeux, il faut fixer la caméra, ce qui empêche de facto d'observer sa réaction en même temps sur l'écran. En visioconférence, chaque participant a donc plutôt tendance à maintenir le

regard sur l'écran, n'observant pas directement les autres dans les yeux, mais uniquement leur rendu filmé. Or, lors d'une discussion, le contact visuel avec autrui permet de stimuler le système attentionnel et de renforcer la mémorisation. Ainsi, face à une vidéo où un individu s'exprime, "notre attention est davantage attirée lorsque la personne qui parle donne l'impression de nous regarder environ 30% du temps", indique Marie Lacroix, citant une étude menée par deux universitaires britanniques.

Plus étonnant encore, l'absence de contact visuel est interprétée par le cerveau comme "un évitement du regard", note l'experte. Cette réaction inconsciente et automatique donne "l'impression que la personne est sur la défensive ou inattentive", détaille-t-elle. De la même manière, les retards de son et d'image provoquent une interprétation négative des interlocuteurs. En 2014, des chercheurs allemands ont montré qu'un décalage de 1,2 seconde pouvait suffire à être perçu comme moins amical ou moins concentré.

(...)

Si la visioconférence bouleverse la perception des autres, elle modifie également le regard porté sur soi-même. Se voir à l'écran pendant la discussion avec les autres joue sur l'anxiété et la fatigue mentale. "Quand vous êtes en visioconférence, vous savez que tout le monde vous regarde. Vous êtes comme sur scène, ce qui provoque une pression sociale et l'impression que vous devez jouer", souligne Marissa Shuffler, enseignante en psychologie organisationnelle à l'université américaine de Clemson, auprès de la BBC. En plus de devoir gérer la conversation, l'esprit n'a de cesse de se demander quelle posture adopter ou de se focaliser sur son propre visage.

(...)

Vous mettez votre cerveau en double tâche : vous vous concentrez à la fois sur la personne à qui vous parlez et sur vous."

**Nawal Abboub** à *franceinfo*

---

"Or, le système attentionnel ne traite pas les informations en parallèle, mais en série", ajoute la spécialiste. Et chaque aller-retour entre votre visage et celui de votre interlocuteur est énergivore.

(...)

A cela s'ajoute qu'avec la crise sanitaire, des moments de vie, d'ordinaire séparés, sont désormais tous réunis en visioconférence. "Imaginez que vous vous rendiez dans un bar, et que dans ce même bar, vous discutiez avec vos professeurs, rencontriez vos parents ou organisiez un rendez-vous amoureux. C'est exactement ce que nous faisons en ce moment [en visioconférence]", avance Gianpiero Petriglieri, enseignant à l'Institut européen d'administration des affaires, auprès de la BBC.

"Le travail à distance nous impose un monocanal qui est l'ordinateur."

**Marie Lacroix** à *franceinfo*

---

## 22. « Le travail numérisé entraîne un mode de vie aliénant et anti-écologique »

03/02/2021 | REPORTERRE, Entretien avec Fanny Lederlin

(...)

La déshumanisation-dépossession est au cœur de la transformation actuelle du travail — que vous appelez le « néotavail », un pendant au néolibéralisme. Elle s'accélère depuis les années 2000, avec l'essor des technologies numériques et de l'intelligence artificielle...

On peut repérer plusieurs formes de dépossession. D'abord celle qui continue, à travers les outils numériques, à s'imposer par la logique du chiffre. Si, aujourd'hui, beaucoup de travailleurs ne pointent plus, ils sont soumis aux grilles d'évaluation, aux tableaux Excel qui les formatent pour qu'ils considèrent et pratiquent leur travail au travers de critères strictement quantitatifs. Cette logique peut aboutir à un phénomène que le chercheur Antonio Casilli appelle la tâcheronnisation : le travail n'est alors plus abordé sous l'angle d'une mission, mais d'une « tâche » conçue en amont par un manager, qui a réfléchi et s'est dit : « Bon, ben voilà, pour nettoyer une chambre, il faut sept minutes, et pas plus ! »

Cette logique culmine au sein des plates-formes numériques, comme Deliveroo, Amazon, Uber, mais étend aussi sa logique à tous les corps de métiers. Même dans les métiers du soin. Un comble ! Dans un Ephad, par exemple, les petits gestes d'attention, prendre la main d'une personne âgée, lui couper les ongles, n'ont plus leur place. Toute humanité devient impossible, dans la mesure où le travailleur (la « ressource humaine ») est privé de la maîtrise de son travail – et donc de la possibilité de l'envisager qualitativement et non seulement quantitativement.

(...)

Oui. Le numérique encourage une sorte d'indifférenciation entre loisir et vie professionnelle. Entre le microtravail, très généralisé aux États-Unis, qui consiste à « entraîner » les algorithmes en ligne, et le travail digital non rémunéré – la photo de votre plat cuisiné préféré que vous postez sur un réseau social, ou bien une vidéo sur Youtube, voilà des formes de travail sur lesquelles repose le modèle économique des réseaux sociaux — toute une mécanique d'invisibilisation du travail se met en place, aux dépens des travailleurs. Petit à petit s'installe un mode de vie qui consiste à travailler tout le temps, et de façon indolore.

(...)

Or, non seulement ce mode de vie est aliénant – comment exister sans le temps libre, la flânerie, le rêve ou même l'ennui ? – mais il est antiécologique. Car il renforce le productivisme, cette idéologie du « toujours plus » – plus de travail, plus de produits, donc plus d'exploitation des sols, plus de déchets, etc. – qui détruit notre « milieu ambiant » tout autant que notre « monde vécu ».

(...)

La production de gaz à effets de serre liée au numérique est en augmentation constante : de 4 % actuellement, elle pourrait atteindre 8 % d'ici à 2027...

(...)

Je regrette d'ailleurs que les syndicats ne saisissent pas l'opportunité de poser des questions très simples : le télétravail est-il vraiment un progrès social ? Est-il écologique ?

(...)

Dans les années 1970, il était courant de parler de coopérative ou d'entreprise autogérée, de partage des responsabilités ou de la richesse. Il faut dire que c'était avant ce que le philosophe Grégoire Chamayou a appelé la « contre-offensive » néolibérale : ce déploiement de stratégies managériales – la novlangue en fait partie – pour briser les désirs d'émancipation exprimés dans les années 1960.

Quand les ouvriers de Lip ont repris l'entreprise (de 1970 à 1976), ils ont décidé



collectivement de la manière dont ils allaient produire, avec une logique qui n'était pas celle du profit illimité mais, disons, du « suffisant », qui est une notion profondément écologique. Car tant qu'on ne questionnera pas le productivisme, on aura que des résultats marginaux. Et aujourd'hui, on se trouve dans une situation d'urgence qui n'est plus compatible avec des résultats marginaux. Il nous faut produire moins, mieux, ensemble...

Dans l'idée de permettre aux gens de se réapproprier la question du travail, André Gorz proposait dans les années 1980 de passer du syndicat de travailleurs au syndicat de citoyens, qui regrouperait à la fois des salariés, des indépendants, des chômeurs, des sans-papiers...

<https://reporterre.net/Le-travail-numerise-entraîne-un-mode-de-vie-alienant-et-antiecologique>

## 23. L'ANSES dénonce les effets des écrans sur la santé physique des adolescents

23/11/2020 | LIBERATION par Margot Davier  
«Le confinement est un désastre pour le temps passé par les ados sur les écrans»

L'Anses vient de publier des résultats alarmants : une activité sportive insuffisante et une hausse du temps passé sur les écrans conduisent deux tiers des 11-17 ans à un niveau de risque sanitaire élevé. Paul Jacquin, pédiatre à l'unité de médecine de l'adolescent à l'hôpital parisien Robert-Debré, parle d'une tendance amplifiée par la situation actuelle.

(...)

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) tire la sonnette d'alarme : les jeunes Français ne bougent pas suffisamment et passent trop de temps sur leurs écrans. D'après les derniers résultats d'une évaluation des risques sanitaires, publiés ce lundi, deux tiers des adolescents de 11 à 17 ans présentent un risque sanitaire préoccupant, et 49% un risque très élevé.

(...)

Ce qui est nouveau et préoccupant, c'est le temps d'exposition aux écrans, qui a énormément augmenté. A cet égard, le confinement est un désastre. Certains jeunes passent entre quatorze et seize heures par jour devant leurs écrans, ce qui laisse peu de place à d'autres activités. Il est très difficile d'atterrir et de reprendre un rythme de vie normal. Car la sédentarité entraîne des changements importants.

(...)

En revanche, réduire le temps quotidien d'exposition aux écrans est une bataille familiale. Aux parents et aux institutions d'insister : limiter le nombre d'heures en continu, interdire le portable au collège, ne pas offrir de tablette à un enfant de 18 mois. Certains jeunes souffrent déjà d'addiction.

[https://www.liberation.fr/france/2020/11/23/le-confinement-est-un-desastre-pour-le-temps-passe-par-les-ados-sur-les-ecrans\\_1806455](https://www.liberation.fr/france/2020/11/23/le-confinement-est-un-desastre-pour-le-temps-passe-par-les-ados-sur-les-ecrans_1806455)

# Linky et Cie

## 24. « Pas de Linky, pas d'électricité » : Enedis met-il ses clients sous pression ?

03/02/2021 | RUE89

(...)

Face aux différents témoignages, Enedis évoque des « cas particuliers » :

« Evidemment, notre priorité est d'installer l'électricité à tous nos clients, nous fait savoir l'entreprise. On ne va pas laisser quelqu'un sans électricité, encore plus quand il fait 2°C dehors. Le but n'est pas de punir un client parce qu'il ne veut pas un Linky. Quand on sent que le dialogue n'aboutit à rien à l'instant T, on réalimente. Ça ne veut pas dire que nous arrêtons le dialogue. »

(...)

Cela signifie donc bien qu'Enedis n'a aucune raison de refuser le retour du courant chez les particuliers concernés (ni même d'ailleurs de leur imposer un Linky). La suite de la réponse de l'entreprise va d'ailleurs dans ce sens :

« Nous n'imposons rien au client, nous sommes dans le dialogue. La toute première mission d'Enedis est de distribuer l'électricité, encore plus dans une période comme aujourd'hui. Fournir l'électricité à tous, compteur Linky ou pas. »

En cas de conflit trop important, Enedis recommande l'assistance du médiateur de l'énergie. « On n'est pas obligés d'aller jusqu'aux tribunaux. Il y a un numéro vert (0 800 054 659), une cellule d'écoute, des équipes dédiées à cette transition ».

(...)

Stéphane Lhomme, lui, parle carrément de « fausse victoire » :

« La quasi-totalité des plaignants a perdu. Pour les personnes électrosensibles, il y a juste l'obligation de mettre un filtre censé atténuer les ondes. Mais ça ne remet pas du tout en cause le fait qu'Enedis mette en place un compteur communicant. »

Le militant incite donc les particuliers concernés à « empêcher la pose du Linky. Il ne faut pas attendre que le miracle vienne d'une lettre recommandée ni d'une procédure en justice ».

Avocat dans l'une des affaires, Christophe Lèguevaque estimait lui que le jugement de la Cour d'appel de Bordeaux pouvait ouvrir une brèche, selon des propos rapportés par le site Actu Environnement :

« Chaque consommateur, même non-victime des ondes, voit sa position renforcée contre Enedis, puisque la Cour écrit, noir sur blanc, qu'aucun texte réglementaire ou légal, national ou européen, ne lui impose l'installation de compteurs de type Linky. »

(...)

De son côté, madame Winter a retrouvé l'électricité. Un technicien est venu lui remettre le courant, sans changer son ancien compteur pour un Linky. Elle qui a « téléphoné toutes les semaines, tapé un peu partout pour alerter » a finalement obtenu gain de cause. Une victoire qui pourrait servir d'exemple aux autres familles concernées.

<https://rue89bordeaux.com/2021/02/pas-de-linky-pas-deelectricite-le-dilemme-impose-par-enedis-a-ses-clients/>

## **25. Electricité : la FNCCR (Fédération nationale des Syndicats d'Énergie-ndlr), inquiète des travaux « d'Hercule ». Enedis privatisée, les tarifs augmentent.**

21/01/2021 | ÉRIC LANDOT

La FNCCR estime que : « Si la recherche de solutions pour accompagner EDF dans sa mutation face aux défis de l'avenir est légitime, l'ouverture d'EDF vert à un actionnariat privé massif pourrait casser la dynamique d'investissement d'Enedis, affecter la qualité des services publics de distribution qui lui sont confiés par les collectivités locales concédantes, et conduire à un renchérissement du prix de l'électricité pour financer les versements de dividendes aux nouveaux actionnaires privés, pénalisant les consommateurs, déjà massivement confrontés à de graves difficultés.

En tout état de cause, la FNCCR déplore l'absence totale d'information des territoires, et a fortiori de concertation avec eux, en premier lieu avec les autorités organisatrices de la distribution d'électricité, pourtant propriétaires des réseaux. »

<https://blog.landot-avocats.net/2021/01/21/electricite-la-fnccr-inquietee-par-les-travaux-dhercule/>

<https://ccaves.org>

<https://ccaves.org/blog/les-lettres-de-nouvelles-mensuelles/>